

## Rapport de suivi de la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC des Appalaches – 2018

	<u>Mesure</u>	<u>Description</u>	<u>Responsable</u>	<u>Échéancier</u>	<u>Avancement</u>	<u>Commentaires</u>
<b>1</b>	Poursuivre et optimiser la mise en place de mesures de réduction à la source	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Implanter un programme de subvention de couches lavables</li> <li>● Réduire le papier des publicités dans les boîtes aux lettres par la distribution d'autocollants "pas de publicité"</li> <li>● Diffuser les communications de la MRC et des municipalités par voie électronique</li> <li>● Créer un dossier "Consommer autrement" sur le site Web de la MRC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● MRC</li> <li>● Municipalités</li> </ul>	2016-2020	en cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>● La ville de Thetford Mines et les municipalités d'Adstock, Saint-Joseph-de-Coleraine, Saint-Jacques de Leeds et Saint-Pierre-de-Broughton, Sacré-Cœur-de-Jésus ont un programme de subvention pour les couches lavables</li> <li>● Les municipalités de Beaulac-Garthby, Adstock, St-Joseph-de-Coleraine, Saint-Jacques de Leeds et Thetford Mines diffusent l'information sur leur site internet</li> <li>● La MRC tient des séances de conseil "sans papier"</li> </ul>
<b>2</b>	Poursuivre et étendre le programme de compostage domestique et développer les campagnes de sensibilisation à l'herbicyclage	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Faire un document explicatif sur le compostage domestique et l'herbicyclage</li> <li>● Offrir des formations au compostage domestique réalisées auprès des citoyens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● MRC</li> <li>● Municipalités</li> </ul>	2016-2020	en cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>● La ville de Thetford Mines a un programme pour les lames déchiqueteuses et un programme d'aide financière pour les composteurs domestiques.</li> <li>● St-Pierre-de-Broughton offre les composteurs domestiques aux citoyens.</li> <li>● St-Jacques-le-Majeur a distribué des composteurs à tous les résidents, séance d'information.</li> <li>● Beaulac-Garthby a distribué un dépliant informatif et une séance d'information sur le compost</li> <li>● Saint-Joseph-de-Coleraine a offert des composteurs domestiques à moitié prix à ses citoyens</li> </ul>
<b>3</b>	Mettre en place des mesures de réemploi à l'écocentre de Thetford Mines et favoriser le développement des filières de réemploi sur le territoire de la MRC	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Analyser la faisabilité d'ajouter une zone de réemploi sur le site de l'écocentre de Thetford Mines</li> <li>● Valider la liste des entreprises de réemploi sur le territoire de la MRC</li> <li>● Intégrer la liste des entreprises de location (outils divers)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● MRC</li> <li>● Ville de Thetford Mines</li> <li>● Ville de Disraeli</li> </ul>	2016-2020	partiellement réalisé	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les matières apportées dans les écocentres sont triées et certains matériaux secs sont réutilisés</li> <li>● Les 2 écocentres sont des points de dépôt officiel de l'ARPE, le matériel électronique utilisable étant donc destiné au réemploi</li> <li>Information à diffuser.</li> <li>● La municipalité de Saint-Jacques de Leeds met à la disposition des citoyens pour une journée un endroit de dépôt pour les Matières récupérables</li> </ul>

## Rapport de suivi de la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC des Appalaches – 2018

	<u>Mesure</u>	<u>Description</u>	<u>Responsable</u>	<u>Échéancier</u>	<u>Avancement</u>	<u>Commentaires</u>
						<p>et le Comptoir familial de Thetford vient les chercher par la suite.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Il y a aussi une collecte de gros déchets 2 fois par année (automne et printemps)</li> </ul>
<b>4</b>	Adopter et appliquer une politique environnementale pour la MRC et les municipalités	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer que chacune des municipalités dispose d'une politique environnementale</li> <li>Développer et mettre en place les actions du guide "Bonnes pratiques au bureau" de RECYC-QUÉBEC</li> <li>Évaluer les établissements municipaux qui pourraient obtenir la certification "ICI ON RECYCLE"</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>MRC</li> <li>Municipalités</li> </ul>	2016-2020	à venir	La ville de Thetford Mines a adopté en 2017 son "Plan municipal vert"
<b>5</b>	Bonifier la récupération des matières recyclables dans les espaces publics du territoire de la MRC	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire l'inventaire des lieux publics où les équipements de récupération des matières recyclables sont implantés. Document d'information</li> <li>Valider les modalités de financement possibles avec la Table de récupération hors-foyer</li> <li>Ajouter l'obligation de fournir un service de fourniture de bacs et de collecte des matières dans les lieux publics</li> <li>Accompagner l'implantation des équipements de récupération des matières recyclables dans les lieux publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>MRC</li> <li>Municipalités</li> </ul>	2016	partiellement réalisé	<ul style="list-style-type: none"> <li>La MRC a diffusé l'information du programme de récupération hors foyer aux municipalités</li> <li>La MRC a fait une demande au programme de récupération hors foyer, un bac a été installé dans l'entrée de l'édifice où se trouvent ses bureaux.</li> <li>La ville de Thetford Mines a une demande qui a été acceptée au programme de récupération hors foyer</li> <li>Les municipalités de Kinnear's Mills, Saint-Pierre-de-Broughton et Saint-Joseph-de-Coleraine ont installé des îlots 2 voies dans certains espaces publics <ul style="list-style-type: none"> <li>Kinnear's Mills : demande de subvention Table hors foyer en 2014; 12 duo Bullseyes, 8 stations recyclage, 2 stations recyclage en métal 3 compartiments, 1 collecteur pour cartouches-piles-ampoules et 1 distributeur de sacs à chien.</li> </ul> </li> <li>La municipalité de Ste-Praxède a installé des îlots 2 voies dans les espaces publics</li> </ul>

## Rapport de suivi de la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC des Appalaches – 2018

	<u>Mesure</u>	<u>Description</u>	<u>Responsable</u>	<u>Échéancier</u>	<u>Avancement</u>	<u>Commentaires</u>
						<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les municipalités de St-Jacques-de-Leeds et de Beaulac-Garthby ont installé des îlots 3 voies dans les espaces publics.</li> </ul>
6	Favoriser la tenue d'événements "écoresponsables" sur le territoire de la MRC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les événements majeurs organisés sur le territoire de la MRC</li> <li>• Fournir des outils aux organisateurs d'événements écoresponsables. Dépliant, courriel, affichage</li> <li>• Établir une liste de contacts et diffuser un guide de bonnes pratiques pour des événements écoresponsables</li> <li>• Ajouter la fourniture de bacs et la collecte de ces matières lors d'événements municipaux</li> <li>• Prendre en charge le coût de collecte et de transport des matières recyclables générées lors des événements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• MRC</li> <li>• Municipalités</li> </ul>	2016-2020	en cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lors du tour cycliste du Lac Aylmer, la municipalité de Beaulac-Garthby dédie une ressource à la gestion des matières résiduelles</li> <li>• Le responsable événementiel de la ville de Thetford Mines est chargé cet aspect lors de la tenue d'événement Défi 4 vents Fête de la pêche Fête d'hiver</li> <li>• Kinnear's Mills a installé des boîtes de récupération de canettes en suppléments pour la fête de la pêche. Toutes les canettes récupérées lors des événements et location de salle vont au groupe Cancer et vie.</li> </ul>

## Rapport de suivi de la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC des Appalaches – 2018

	<u>Mesure</u>	<u>Description</u>	<u>Responsable</u>	<u>Échéancier</u>	<u>Avancement</u>	<u>Commentaires</u>
<b>7</b>	Accentuer le programme de sensibilisation à la gestion des matières résiduelles spécifique au secteur résidentiel tout en favorisant la diffusion des informations entre la MRC et les municipalités	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Diffuser régulièrement les consignes sur les matières recyclables à déposer dans le bac bleu</li> <li>● Ajouter une section sur les consignes de tri sur le site Web de la MRC. Dépliant</li> <li>● Activer un lien sur tous les sites internet des municipalités vers le site Web de la MRC</li> <li>● Organiser des journées d'information sur la gestion des matières résiduelles</li> </ul>	● MRC	2016-2020	partiellement réalisé	<ul style="list-style-type: none"> <li>● La MRC a un employé qui fait partie du comité PGMR et qui transfère l'information pertinente aux municipalités</li> <li>● Récupération Frontenac a participé à des capsules d'information à la radio local traitant des bonnes pratiques de récupération</li> <li>● La municipalité de Beaulac-Garthby diffuse l'information sur son site</li> <li>● La municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande diffuse l'information sur son site internet et dans le bulletin mensuel</li> <li>● La ville de Thetford Mines a mis en place une patrouille verte</li> <li>● La municipalité de Kinnear's Mills diffuse à l'occasion par le Sons d'Cloches, les consignes sur les matières recyclables.</li> <li>● Nous remettons gratuitement des bacs de recyclage et déchets aux nouveaux citoyens et en remplacement de bacs brisés à tous ceux qui en font la demande.</li> <li>● Saint-Joseph-de-Coleraine diffuse sur son site internet, calendrier municipal et panneau numérique</li> </ul>
<b>8</b>	Réaliser une caractérisation des ordures ménagères acheminées au centre de transbordement	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Réaliser des caractérisations des matières résiduelles enfouies de sorte à en établir le profil exact</li> <li>● Évaluer la composition des déchets générés par les municipalités</li> </ul>	● MRC	2019	à venir	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Thetford Mines (en cours)</li> </ul>

## Rapport de suivi de la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC des Appalaches – 2018

	<u>Mesure</u>	<u>Description</u>	<u>Responsable</u>	<u>Échéancier</u>	<u>Avancement</u>	<u>Commentaires</u>
9	Poursuivre la municipalisation de la collecte et du traitement des boues de fosses septiques et évaluer la faisabilité de la régionalisation du programme.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Valider l'état d'avancement de la municipalisation de la gestion des boues de fosses septiques dans chacune des municipalités</li> <li>● Conseiller les municipalités sur le contenu des appels d'offres auprès des collecteurs et s'assurer que les boues sont valorisées</li> <li>● Évaluer la possibilité d'uniformiser le service dans toute la MRC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● MRC</li> <li>● Municipalités</li> </ul>	2016-2020	partiellement réalisé	<ul style="list-style-type: none"> <li>● 6 municipalités sur 19 possèdent un programme municipal de gestion des boues de fosses septiques et offrent la vidange, le transport et le traitement. Ces municipalités sont: Adstock, Beaulac-Garthby, la paroisse de Disraeli, East Broughton, Saint-Joseph-de-Coleraine et Thetford Mines. Cela représente près de 60% des fosses septiques présentes sur le territoire</li> <li>● La municipalité de Saint-Jacques de Leeds a mandaté GROBEC pour obtenir un relevé des installations septiques des résidences isolées. La seconde étape étant de se doter d'un règlement pour la gestion des boues de fosses septiques.</li> </ul>
10	Réaliser une étude préliminaire pour identifier les scénarios de gestion (collecte et traitement) des matières organiques résidentielles	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Rédaction de l'appel d'offre</li> <li>● Analyse des offres de service et octroi du mandat</li> <li>● Lecture du rapport professionnel</li> <li>● Prise de décision sur le mode de gestion à privilégier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● MRC</li> <li>● Municipalités</li> </ul>	2017-2018	à venir	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Un nouveau site de compostage est implanté à Thetford Mines en 2019</li> </ul>
11	Implanter le service de collecte et de traitement des matières organiques retenu lors de l'étude prévue à la mesure 10	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Construction de l'installation retenue selon les résultats de l'étude</li> <li>● Implantation de la collecte des matières organiques, selon les résultats de l'étude</li> <li>● Prévoir une diminution de la fréquence de collecte des ordures ménagères en 2020 (révision du contrat de collecte) Modèle d'appel d'offres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Municipalités</li> </ul>	2020	à venir	<ul style="list-style-type: none"> <li>● la ville de Thetford Mines a débuté la collecte des matières organiques résidentielles en octobre 2017</li> <li>La troisième voie sera instaurée à Disraeli paroisse, Disraeli ville, Ste-Praxède et Beaulac-Garthby en 2019</li> </ul>

## Rapport de suivi de la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC des Appalaches – 2018

	<u>Mesure</u>	<u>Description</u>	<u>Responsable</u>	<u>Échéancier</u>	<u>Avancement</u>	<u>Commentaires</u>
<b>12</b>	Optimiser les programmes municipaux de gestion des résidus verts	<ul style="list-style-type: none"> <li>●Élargir les apports volontaire ou les collectes de feuilles mortes pour toute les municipalités</li> <li>●Proposer des programmes de collecte des sapins de Noël et des branches à l'échelle de la MRC</li> <li>●Réaliser une enquête pour connaître la proportion des résidus verts valorisés sur place (réduction à la source)</li> </ul>	●Municipalités	2016-2020	partiellement réalisé	<ul style="list-style-type: none"> <li>●la ville de Disraeli et de Ste-Praxède offre la collecte des résidus verts</li> <li>●Les sapins de Noël sont récupérés dans les municipalités d'Adstock, Beaulac-Garthby, Disraeli (ville), Saint-Adrien-d'Irlande, Sainte-Clotilde-de-Beauce, Saint-Joseph-de-Coleraine, Ste-Praxède et Thetford Mines</li> <li>●L'écocentre de Thetford Mines accepte les résidus verts et ils peuvent aussi être mis dans le bac brun</li> <li>● Saint-Joseph-de-Coleraine fait la cueillette des feuilles d'arbres</li> <li>●il y a une collecte des sapins de Noël, les feuilles&amp; autres résidus verts dans la municipalité de Saint-Jacques de Leeds. Les matières sont amenées sur un terrain vacant pour compostage.</li> </ul>
<b>13</b>	Adapter la réglementation existante en vue du bannissement de l'enfouissement des matières résiduelles visées par la PQGMR	<ul style="list-style-type: none"> <li>●Rédaction de clauses type pour que les municipalités puissent modifier leur réglementation et faire respecter les bannissements</li> <li>●Distribution d'avis de courtoisie par l'entreprise de collecte aux usagers fautifs</li> </ul> <p>Rédaction d'un nouvel amendement aux règlements après l'implantation de la collecte à 3 voies, s'il y a lieu, pour interdire le dépôt de matières organiques dans les ordures</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>●Adapter la réglementation au contexte local par chacune des municipalités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>●MRC</li> <li>●Municipalités</li> </ul>	2016 et 2020	reporté	<ul style="list-style-type: none"> <li>●Inclus dans le règlement no 638 de la ville de Thetford Mines</li> </ul> <p>Revoir la réglementation des municipalités</p>

## Rapport de suivi de la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC des Appalaches – 2018

	<u>Mesure</u>	<u>Description</u>	<u>Responsable</u>	<u>Échéancier</u>	<u>Avancement</u>	<u>Commentaires</u>
<b>14</b>	Favoriser l'adoption d'une réglementation encadrant les collectes de toutes municipalités de la MRC	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Identifier les municipalités possédant un règlement régissant les collectes de matières résiduelles et en étudier le contenu</li> <li>● Proposer un modèle de réglementation pouvant être adopté par les municipalités n'en possédant pas</li> <li>● Adapter la réglementation au contexte local pour chacune des municipalités</li> </ul>	●MRC	2016 et 2020	partiellement réalisé	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les municipalités d'Irlande, Sacré-Cœur-de-Jésus, Saint-Adrien-d'Irlande, Sainte-Clotilde-de-Beauce, St-Joseph-de-Coleraine et Thetford Mines possèdent un règlement intégrant les ordures et les matières recyclables</li> <li>● La municipalité de Beaulac-Garthby a un règlement pour les ordures ménagères et un autre pour les matières recyclables</li> <li>● La ville de Disraeli a un règlement sur la disposition et la cueillette des ordures, des matières recyclables et des matières putrescibles</li> </ul>
<b>15</b>	Harmoniser le contenu des devis d'appels d'offres pour les collectes de toutes les municipalités de la MRC et inclure une clause pour la venue d'une éventuelle collecte à trois voies (matières organiques).	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Proposer un fonctionnement générique commun à toute les municipalités pour la collecte</li> <li>● Diffuser un exemple de cahier des charges du devis d'appel d'offre pour la collecte</li> </ul>	●MRC	2016 et 2020	à venir	
<b>16</b>	Maximiser l'accessibilité aux écocentres en uniformisant le service dans quatre secteurs de la MRC.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Définir les secteurs visés ainsi que les sites précis pour l'implantation ou l'optimisation d'écocentres en fonction des centres de masse</li> <li>● Définir la nature des services offerts dans chacun des écocentres</li> <li>● Planter ou optimiser les écocentre dans les secteurs définis</li> </ul> <p>Quelles sont les conditions? Y vont où?</p>	●MRC	2016-2020	partiellement réalisé	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les municipalités d'Adstock et de Saint-Adrien-d'Irlande ont des ententes avec l'écocentre de la ville de Thetford Mines</li> <li>● Un nouvel écocentre a été mis en place dans la ville de Disraeli</li> <li>● La paroisse de Disraeli a conclu une entente d'utilisation de l'écocentre avec la ville de Disraeli</li> </ul>
<b>17</b>	Augmenter la récupération des résidus domestiques dangereux (RDD), notamment les points de dépôt de matières soumises à la RÉP, avec une meilleure communication	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Identifier précisément les points de dépôts pour les RDD et effectuer une mise à jour régulière</li> <li>● Diffusion de l'information via le site Web de la MRC</li> </ul>	●MRC	2016-2020	partiellement réalisé	<ul style="list-style-type: none"> <li>● La ville de Thetford Mines récupère les RDD lors de la collecte des encombrants et le reste de l'année à l'écocentre. Ste-Praxède a 2 cueillettes d'encombrants triés chez Fortier</li> <li>● L'écocentre de la ville de Disraeli accepte les RDD</li> <li>● La municipalité de Beaulac-Garthby et de Ste-Praxède ont un point de dépôt au bureau municipal pour la peinture, les fluorescents et les piles</li> </ul>

## Rapport de suivi de la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC des Appalaches – 2018

	<u>Mesure</u>	<u>Description</u>	<u>Responsable</u>	<u>Échéancier</u>	<u>Avancement</u>	<u>Commentaires</u>
						<ul style="list-style-type: none"> <li>La municipalité de Saint-Jacques de Leeds a un point de dépôt au garage municipal pour la peinture, les fluorescents et les piles</li> </ul>
<b>18</b>	Étudier la possibilité d'instaurer un programme de récupération des matelas.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les collecteurs de matelas pouvant desservir la MRC</li> <li>Évaluer la possibilité d'établir des points de dépôts dans les écocentres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>MRC</li> </ul>	2016-2020	à venir	
<b>19</b>	Adopter un règlement mettant en vigueur un droit de regard sur l'enfouissement des matières résiduelles sur le territoire de la MRC jusqu'à hauteur de 70 000 tonnes par an.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rédiger un règlement concernant le droit de regard sur l'enfouissement sur le territoire de la MRC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>MRC</li> </ul>	2017	à venir	<ul style="list-style-type: none"> <li>la MRC a adopté le "règlement numéro 175 limitant la mise en décharge de matières résiduelles provenant de l'extérieur du territoire de la MRC des Appalaches" lors de la séance du 14 juin 2017</li> </ul>
<b>20</b>	Réaliser une évaluation de l'optimisation des modalités de collecte des ordures ménagères et des matières recyclables du secteur	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser une étude sur les modalités de collecte envisageables pour augmenter les quantités valorisées</li> </ul> Évaluation depuis 2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>MRC</li> <li>Municipalités</li> </ul>	2017	à venir	
<b>21</b>	Réaliser des caractérisations des matières recyclables et de déchets auprès des ICI	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier des ICI représentatifs et réaliser des caractérisations afin de déterminer le profil de la génération des matières résiduelles</li> <li>Formuler des recommandations afin de mieux cibler les interventions auprès des ICI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>MRC</li> <li>Municipalités</li> </ul>	2017	à venir	La ville de Thetford Mines a débuté une approche par secteur ICI pour la gestion des matières résiduelles (2019)



## Rapport de suivi de la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC des Appalaches – 2018

	<u>Mesure</u>	<u>Description</u>	<u>Responsable</u>	<u>Échéancier</u>	<u>Avancement</u>	<u>Commentaires</u>
<b>22</b>	Réaliser une campagne de communication et de sensibilisation spécifique pour le secteur ICI basée sur les résultats de l'étude menée par le CRECA	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Identifier les informations essentielles à communiquer aux acteurs du secteur ICI</li> <li>● Produire et diffuser une lettre de présentation du PGMR à tous les ICI et un dépliant d'information spécifique</li> <li>● Diffuser régulièrement les consignes sur les matières recyclables à déposer dans le bac bleu</li> <li>● Ajouter une section spécifique pour le secteur ICI dans le Web de la MRC</li> </ul>	●MRC	2016-2020	à venir	La ville de Thetford Mines a mis en place des outils de communication et de sensibilisation pour les ICI (2019)
<b>23</b>	Appuyer l'attestation "ICI ON RECYCLE" des ICI présents sur le territoire de la MRC	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Identifier les différents niveaux de l'attestation à viser selon le secteur d'activités et selon l'inventaire des ICI</li> <li>● Valider la possibilité de l'aide du Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches pour la sensibilisation des ICI</li> </ul>	●MRC	2016-2020	en cours	● La ville de Thetford Mines est en démarche d'attestation pour 2 de ses bâtiments, le nouveau programme étant plus précis dans sa démarche, l'hôtel de ville et les Travaux publics ont été choisis pour poursuivre l'attestation
<b>24</b>	Réaliser une étude préliminaire pour identifier les scénarios de gestion (collecte et traitement) des matières organiques du secteur ICI (en même temps que l'étude pour le secteur résidentiel)	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mandater une firme pour réaliser une étude préliminaire et de faisabilité</li> </ul>	●MRC	2017-2018	à venir	● Un nouveau site de compostage sera implanté à Thetford Mines offrant une possibilité
<b>25</b>	Mettre en place un programme de récupération des plastiques agricoles et de tubulures d'érablières sur le territoire de la MRC	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mettre à jour les données sur les quantités vendues avec l'UPA et estimer les quantités de matières de matières résiduelles</li> <li>● Réaliser une revue des initiatives récentes faites au Québec</li> <li>● Réaliser une enquête pour optimiser la gestion de ces matières</li> </ul>	●MRC	2016-2018	partiellement réalisé	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Des discussions ont eu lieu avec Récupération Frontenac qui aurait un débouché pour la matière et peut recevoir les tubes en attendant la mise en place d'un système de collecte</li> <li>● L'information concernant récupération Frontenac ainsi qu'un autre recycleur a été transmise aux municipalités</li> </ul>

## Rapport de suivi de la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC des Appalaches – 2018

	<u>Mesure</u>	<u>Description</u>	<u>Responsable</u>	<u>Échéancier</u>	<u>Avancement</u>	<u>Commentaires</u>
26	Favoriser l'adoption d'une réglementation encadrant la gestion des matières résiduelles des ICI	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Rédaction de clauses types pour que les municipalités puissent modifier leur réglementation et faire respecter les bannissements et obliger les ICI à effectuer le tri et la récupération des matières valorisables</li> <li>● Distribution d'avis de courtoisie par l'entreprise de collecte aux usagers fautifs</li> <li>● Rédaction d'un nouvel amendement aux règlements après l'implantation de la collecte à 3 voies, s'il y a lieu, pour interdire le dépôt de matières organiques dans les ordures</li> <li>● Adapter la réglementation au contexte local par chacune des municipalités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● MRC</li> <li>● Municipalités</li> </ul>	2019	à venir	● Inclus dans le règlement no 638 de la ville de Thetford Mines
27	Modifier la réglementation municipale pour obliger la valorisation des résidus de CRD dans toutes les municipalités	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Fournir une trame de nouveau règlement pour toutes les municipalités et identifier les autres documents à modifier</li> <li>● Adapter la trame de règlement au contexte local par chacune des municipalités</li> <li>● Obliger la transmission de preuves lors des demandes de permis de construction et rénovation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● MRC</li> <li>● Municipalités</li> </ul>	2016	reporté	
28	Sensibiliser les citoyens (secteur résidentiel) et les entrepreneurs à la récupération des résidus de CRD lors de la délivrance des permis	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Produire un dépliant d'information sur les filières de valorisation pour chaque résidu CRD et les objectifs à atteindre</li> <li>● Transmettre le dépliant d'information aux personnes visées lors de l'émission du permis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● MRC</li> <li>● Municipalités</li> </ul>	2017-2020	à venir	● À faire lorsque la mesure 27 sera réalisée

## Rapport de suivi de la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC des Appalaches – 2018

	<u>Mesure</u>	<u>Description</u>	<u>Responsable</u>	<u>Échéancier</u>	<u>Avancement</u>	<u>Commentaires</u>
<b>29</b>	Favoriser une saine gestion des débris de CRD générés lors des travaux municipaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>●Revoir le processus organisationnel des travaux municipaux</li> <li>●Obliger la valorisation à 100% des résidus de CRD issus des travaux municipaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>●MRC</li> <li>●Municipalités</li> </ul>	2016-2020	à venir	
<b>30</b>	Mise en place d'un comité de suivi et réaliser le suivi de la mise en œuvre du PGMR en vigueur sur le territoire de la MRC	<ul style="list-style-type: none"> <li>●Développer et mettre en application une procédure de suivi de la mise en œuvre du PGMR</li> <li>●Produire le rapport annuel de suivi de la mise en œuvre du PGMR</li> <li>●Communiquer sur la performance et l'avancement du Plan d'action du PGMR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>●MRC</li> </ul>	2016-2020	partiellement réalisé	<ul style="list-style-type: none"> <li>●Le comité de suivi du PGMR a été nommé par le conseil de la MRC au mois de novembre 2016</li> </ul>
<b>31</b>	Réviser le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) tous les cinq ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>●Valider les modalités de révision du PGMR et déterminer qui fait la révision</li> <li>●Réviser le PGMR selon les exigences en vigueur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>●MRC</li> </ul>	2020	à venir	<ul style="list-style-type: none"> <li>●La mise à jour de 2020 pourra être bonifiée par les constats du coordonnateur GMR</li> </ul>